
Lettre des représentants Saint-Just et Le Bas, en mission près l'armée du Rhin, sur les opérations menées à Wantzenau et Reichstett, lors de la séance du 14 brumaire an II (4 novembre 1793)

Louis Antoine Léon de Saint-Just, Le Bas

Citer ce document / Cite this document :

Saint-Just Louis Antoine Léon de, Le Bas. Lettre des représentants Saint-Just et Le Bas, en mission près l'armée du Rhin, sur les opérations menées à Wantzenau et Reichstett, lors de la séance du 14 brumaire an II (4 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 273;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41553_t1_0273_0000_4;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

ne voulait céder à l'autre. Les ennemis de la République osèrent même donner deux fois l'assaut à nos braves soldats postés sur une hauteur; mais deux canons de 8 et deux obusiers qui arrivèrent encore à propos firent un tel effet qu'ils payèrent cher leur audace. La journée d'hier a coûté aux ennemis 150 morts, le nombre des blessés n'en aura pas été moins considérable. Selon le dire général nous n'avons eu de tués que 4 hommes et 7 chevaux, et environ 60 hommes de blessés. Dans la nuit encore les ennemis se retirèrent par Steinbrück.

« Il est vraisemblable que leur quartier général est maintenant à Rouxviller.

« Leur aile droite s'étend vers les montagnes de Neuviler, Dosenheim et Ernoldsheim.

« A Neuviler ils ont posté, à l'aide des habitants, des canons sur les montagnes pour empêcher nos troupes de pousser plus avant.

« Leur aile gauche est placée du côté d'Inshelm, Hattmatt et Steinbrück.

« Le centre est près de *Kriesbach* et plus en avant jusqu'à une lieue d'ici. Selon le dire d'un déserteur, ils sont forts de 15,000 hommes. Leur cavalerie consiste en une division de hussards hessois de 400 hommes, 2 divisions de hussards de Toscane, 800 hommes, une division du corps franc à cheval de Wurmsen, de 400 hommes et une division de dragons hessois, 400 hommes. Ensemble 2,000 hommes.

« Parmi leur infanterie il se trouve 2 bataillons de Hasey, 1,500 hommes, 2 bataillons de Kaiser, 1,500 hommes, un bataillon de Michalowitz et un bataillon de Julai; les restants nous sont encore inconnus, ainsi que leur artillerie, mais nous espérons en être instruits demain par deux émissaires que nous venons d'expédier.

« Il est extrêmement difficile de trouver, dans ces contrées aristocratiques, des émissaires.

« Toutes les troupes sont commandées par le général Hotze, Suisse du canton de Zurich.

« Les émigrés sont postés dans les environs de Hochfelden et font construire des retranchements par les paysans; ils ne doivent avoir que 9 canons.

« Nos troupes ont partout une position excellente, et forment une chaîne depuis Saverne jusque vers Strasbourg.

« L'aile gauche est postée vers les montagnes et occupe toutes les hauteurs jusqu'au couvent de Saint-Jean, dont elle domine les environs.

« L'aile droite est en face de la gauche des ennemis et est couverte par les bois.

« Entre Schmersheim et Obenheim sont postés quelques bataillons sur des hauteurs garnies de vignes, leur position paraît avantageuse et est en face des émigrés.

« Les ennemis veulent, à ce que rapportent les déserteurs, forcer Saverne pour se couvrir le dos et bloquer Strasbourg; ils disent tout haut que leur projet est de bloquer Strasbourg encore cet hiver.

« Le général Bourcier, qui, à l'affaire d'hier, commanda l'aile gauche où les ennemis cherchaient à pénétrer à toute force, possède entièrement la confiance des officiers et soldats.

« Vous voyez que nous occupons un poste dangereux, nous avons besoin de chevaux pour des excursions indispensables à la sûreté de l'armée, envoyez-nous-en au plus tôt.

« La communication de Phalsbourg avec l'armée de la Moselle et celle du Rhin est encore ouverte.

« Nous avons besoin de quelques canons, surtout 2 obusiers nous seraient bien nécessaires. »

Pour traduction conforme :

« PETERSEN. »

IV.

Lettre des représentants à l'armée du Rhin au comité de Salut public (1) :

Strasbourg, 5^e jour du 2^e mois de l'an II.

Citoyens nos collègues,

Nous avons adressé un courrier à nos collègues pour l'armée de la Moselle pour être instruits de la position de cette armée dont les mouvements doivent combiner désormais avec celle du Rhin. Nous leur avons demandé 6 bataillons pour les porter sur les gorges de Saverne, poste important qui décidera du sort de la campagne vers le Rhin. Si nous le conservons et que l'armée de la Moselle puisse avancer, l'ennemi fuira bientôt. Si nous perdions ce poste, l'ennemi serait maître cet hiver d'établir ses quartiers dans le Haut-Rhin.

« Hâtez les renforts que nous vous avons demandés. Vous avez délivré 8,000 prisonniers à la Vendée, vous avez vaincu partout, toute notre énergie doit se porter maintenant sur le Rhin.

« L'ennemi dirige sur Saverne ses efforts. Il y a perdu 3 hommes il y a quelques jours. Hier, on s'est battu toute la journée au bois de Reichstett; nous avons chassé l'ennemi avec perte de son côté. Nous avons perdu quelques hommes à Wantzenau, près de là.

« Piehegru n'est pas encore arrivé, nous lui avons dépêché ce matin un courrier.

« Nous avons visité l'avant-garde et tous les postes; l'armée est bonne; elle n'a besoin que d'un chef entreprenant, elle n'a qu'un cri contre la bassesse de tous ceux qui la commandaient avant la prise des lignes, à l'exception de deux ou trois officiers généraux. Nous allons l'épurer, nous allons discipliner les chefs; ils en ont plus besoin que le soldat.

« Nous attendons les secours que nous vous avons demandés. Comptez sur notre zèle à remplir vos vœux. Nous espérons que l'armée du Rhin ne restera point en retard et que la République ne verra autour d'elle que des victoires.

« Les représentants du peuple près l'armée du Rhin,

« SAINT-JUST, LE BAS.

« P.-S. Envoyez-nous ce que nous vous avons demandé et nous serons bientôt à Landau. Piehegru arrive à l'instant; c'est un homme résolu, nous allons l'installer et frapper. »

(1) Archives nationales, carton AFII n° 249; Aulard : *Recueil des Actes et de la Correspondance du comité de Salut public*, t. 8, p. 31. Cette lettre, reproduite par extrait dans le compte rendu de la séance du 14 brumaire publié par le *Journal des Débats et des Décrets*, semble être la même que celle, datée du 9 brumaire, reproduite dans le compte rendu de ladite séance, publié par le *Moniteur*. (Voy. ci-après, p. 276, les comptes rendus de ces deux journaux.)